

RAPPORT DE GESTION

2021

ae



“ Engagé depuis plus de dix ans pour répondre aux enjeux du développement durable mais aussi pour permettre à ses clients institutionnels et épargnants de donner du sens à leurs investissements, AGRICA ÉPARGNE poursuit avec conviction sa stratégie ESG et Climat, avec des résultats financiers au plus haut.

Bernard Lolliot  
PRÉSIDENT

**A**près une année 2020 sans précédent pour chacun d’entre nous, 2021 aura témoigné de notre résilience et de notre capacité à nous engager dans la voie de la reprise économique. Mais l’année écoulée pourrait n’être qu’une période de transition. Les équipes d’AGRICA ÉPARGNE sont plus que jamais mobilisées chaque jour pour accompagner nos clients investisseurs et épargnants, et agir dans leur intérêt.

Le déclenchement, le 24 février, de la guerre en Ukraine nous rappelle les heures les plus sombres de notre histoire. À l’heure où nous nous exprimons, l’évolution du conflit et ses conséquences restent encore très incertaines malgré la mobilisation internationale, l’unité une nouvelle fois affichée des pays européens et les efforts diplomatiques pour tenter de trouver une issue.

Cette déstabilisation géopolitique et ses conséquences sur des prix des matières premières, déjà sous tension depuis la réouverture des économies, et donc sur l’inflation et la reprise économique, complexifient un peu plus un environnement financier très volatil : activité industrielle fragilisée par des goulets d’étranglement sur les chaînes d’approvisionnement

et la pénurie d’intrants, caractère transitoire ou non de la remontée brutale de l’inflation, normalisation des politiques monétaires... autant de facteurs qui étaient déjà susceptibles de fragiliser la sortie de la crise-Covid.

Mais comme en témoigne si bien l’année 2021, rien n’est impossible ni insurmontable. Malgré de nouveaux confinements et des mesures sanitaires toujours en place, l’innovation médicale, la réussite des campagnes de vaccination et le pass sanitaire puis vaccinal nous ont progressivement permis de retrouver un peu de normalité. Au-delà des politiques du « quoi qu’il en coûte » et des mesures exceptionnelles de soutien des banques centrales, la mobilisation et l’agilité de chacun ont permis d’accompagner la reprise économique de 2021.

En France, le « mur des faillites » n’aura pas eu lieu. Le chômage aura marqué son plus fort recul pour s’établir, au 4<sup>e</sup> trimestre, à 7,4 %, son plus bas niveau depuis 2008. Avec un rebond spectaculaire de 7 % du PIB, une performance inédite depuis 52 ans, l’économie française aura même dépassé son niveau d’avant crise.

Pour AGRICA ÉPARGNE, l’année écoulée aura également été très dynamique, comme en témoignent les comptes sociaux détaillés dans le présent rapport et ses annexes. Porté par



**17** ANNÉES

d’expertises en gestion de portefeuille responsable



**8** AGENCES

Proximité avec nos clients



**11** MDS

de suivi d’investissements ESG et Climat

des performances solides sur les marchés financiers, de nouvelles innovations, le développement de partenariats et l'engagement de toutes les équipes, le chiffre d'affaires d'AGRICA ÉPARGNE a progressé de 20 % sur un an et son résultat s'affiche au plus haut depuis la création. L'ensemble des activités a contribué à la réalisation de ces bons résultats financiers, toujours avec une approche engagée et solidaire d'investisseur de long terme et responsable, dans le respect des intérêts de nos clients investisseurs institutionnels et particuliers sur les opérations de retraite, de prévoyance et d'épargne salariale.

Pour l'activité de gestion d'actifs, l'ensemble de notre gamme – FCPE, multigestion et gestion en direct –, a bénéficié de la bonne tenue des marchés financiers en 2021 et affiché des performances solides, tout en restant fidèle à notre philosophie de gestion prudente et de maîtrise de la volatilité. L'activité d'épargne salariale et retraite d'AGRICA ÉPARGNE a connu une année riche. Sur un an, la collecte brute a progressé de 25 % et les encours globaux ont augmenté de 13 %. Avec l'adaptation de l'offre financière en adéquation avec le Plan Épargne Retraite assurantielle de la loi PACTE, distribué par le Groupe AGRICA, AGRICA ÉPARGNE propose désormais une gamme complète de solutions d'épargne salariale et retraite.

Convaincus que l'accompagnement pédagogique est un levier essentiel pour permettre aux dirigeants et collaborateurs de mieux appréhender les enjeux de l'épargne salariale et de retraite mais aussi les vertus pour la croissance de leur entreprise et le partage de la valeur, nous avons déployé de nouveaux outils de communication. Ces efforts, qui répondent également à la stratégie d'éducation financière et de promotion de la loi PACTE, ont tout particulièrement porté sur les petites entreprises, toujours sous-équipées de tels dispositifs. Face à ce constat, nous avons valorisé l'accord UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) auprès de plus de 3 500 entreprises, avec, d'ores et déjà, plus d'une centaine d'adhésions.

L'investissement responsable a pris, en 2021, une nouvelle dimension avec des réglementations européennes et françaises ambitieuses et structurantes. Mais de nouveaux défis

apparaissent aussi pour s'engager dans un monde plus durable pour tous. Après la Pandémie, qui a exacerbé les inégalités sociales, la crise ukrainienne met en exergue la dépendance de nos économies aux énergies fossiles. Acteurs économiques et politiques doivent plus que jamais trouver des solutions pour accélérer la transition environnementale, et répondre aux objectifs de neutralité carbone, tout en garantissant, à court terme, la sécurité énergétique de nos économies puis, à moyen terme, l'indépendance de l'Europe en la matière.

Engagé depuis plus de dix ans pour répondre aux enjeux du développement durable mais aussi pour permettre à ses clients institutionnels et épargnants de donner du sens à leurs investissements, AGRICA ÉPARGNE poursuit avec conviction sa stratégie ESG et Climat. Un suivi ESG est désormais réalisé sur près de 11 milliards d'euros d'encours pour le Groupe AGRICA, l'Alliance Professionnelle Retraite et ses investissements. Après le lancement fin 2020 d'Agrica Épargne Euro Responsable, fonds ESG et de partage avec un prisme sur la santé et l'environnement, Agrica Épargne a obtenu l'agrément de son fonds nourricier pour l'épargne salariale, le nouveau FCPE Agrica Épargne Actions Responsables. Pour un impact sociétal concret sur nos territoires, AGRICA Épargne reverse, via le fonds maître, 10 % des frais de gestion à deux organisations tournées vers la santé, Clinatex et Siel Bleu.

AGRICA ÉPARGNE n'aurait pu faire preuve d'un tel dynamisme sans l'agilité qui caractérise ses équipes. L'accélération de notre transformation digitale, l'évolution, avec un accord de télétravail, vers de nouveaux modes de collaboration, ainsi que le déploiement, à la suite d'un audit, d'un programme de sécurisation et cyber sécurisation de nos process, nous permettent de répondre au double enjeu d'efficacité en entreprise et de qualité de vie personnelle.

AGRICA ÉPARGNE confirme une nouvelle fois sa capacité d'adaptation dans un environnement où les défis sont nombreux, ainsi que sa détermination à être toujours aux côtés de ses clients. Je renouvelle ma confiance dans l'engagement de nos équipes et de nos associés pour poursuivre ensemble les objectifs de croissance d'AGRICA ÉPARGNE. ■



**2,5** MDS

de gestion d'actifs



**100** %

de notre offre de gestion d'actifs  
sous suivi ESG et climat

# LOI  
PACTE

**100** %

d'épargne salariale  
et retraite Pacte compatible

## RSE

**La création d'AGRICA ÉPARGNE en 2004 a eu pour objectif de proposer une gestion d'actifs et d'Épargne Salariale et Retraite dans une perspective de long terme. Cet objectif se traduit dans notre engagement depuis 17 ans, d'accompagner les projets d'avenir de nos collaborateurs, des entreprises, des salariés et leurs familles, du monde agricole à travers une responsabilité sociétale environnementale (RSE) transparente et une gestion performante et durable des investissements.**

Notre stratégie (RSE) est un sujet global et quotidien qui se manifeste à travers notre responsabilité sociale d'employeur mais aussi en tant que société de gestion engagée faisant la promotion d'une philosophie d'investissement performante et durable.

Nous avons souhaité travailler avec nos collaborateurs autour d'un projet professionnel et personnel équilibré et performant tenant compte de leur évolution de carrière à travers des formations, des outils et services performants adaptés aux besoins de leur métier. Des dispositifs sociaux s'y ajoutent, leur permettant d'allier vie professionnelle avec projets personnels notamment via des dispositifs épargne salariale et retraite motivants, un accord de télétravail, un lieu de travail agréable et facile d'accès permettant de privilégier pour tous les déplacements en train.

Concernant nos partenaires, nous favorisons des acteurs de proximité, engagés et performants dans leur expertise, nous permettant d'allier respect de nos valeurs, impact carbone, création d'emplois et développement de notre territoire.

Enfin, nous valorisons nos engagements à travers une offre de gestion d'actifs responsable en proposant une gestion 100 % sous suivi ESG et climatique, complétée pour nos fonds ouverts



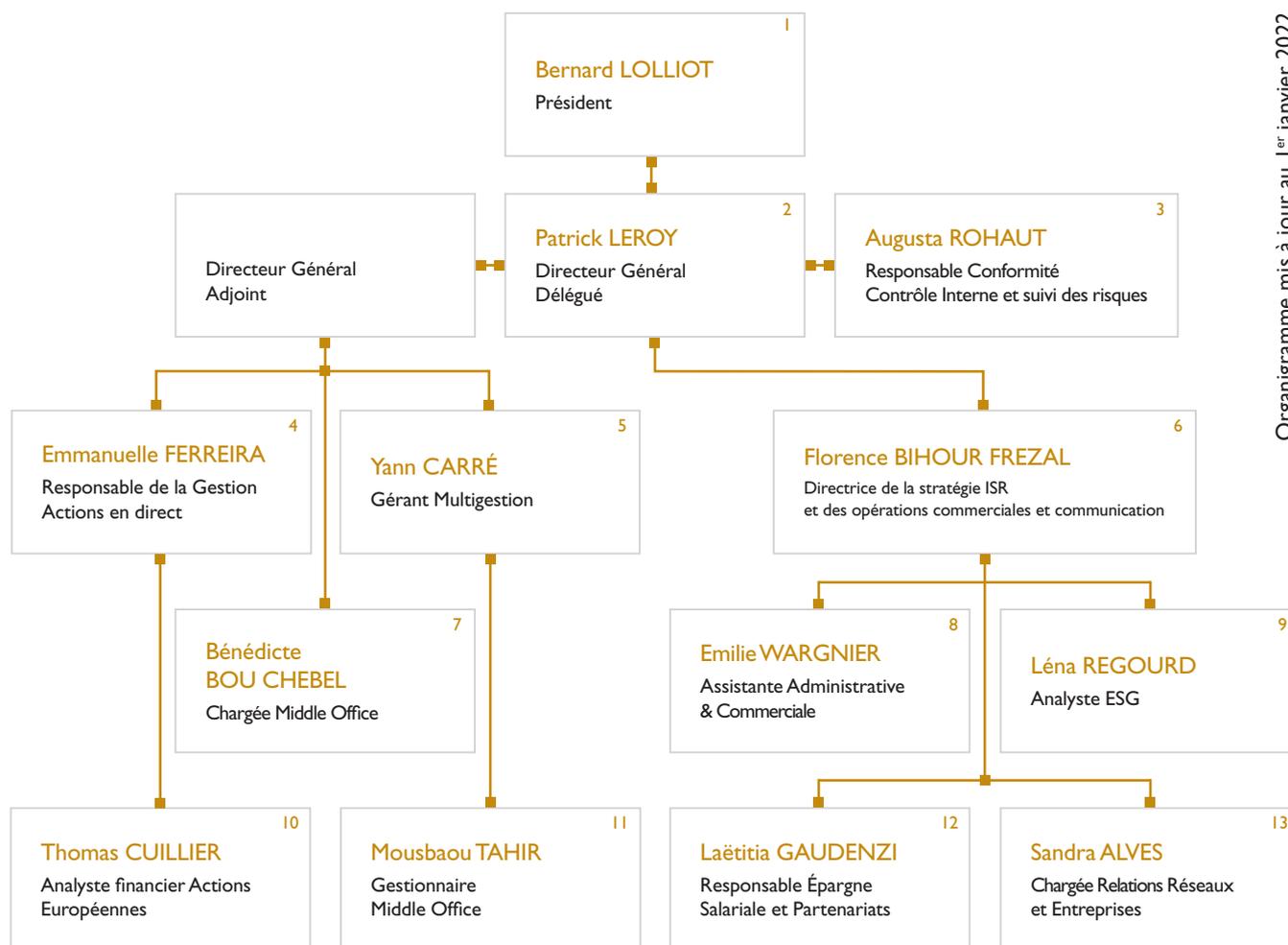
et en épargne salariale d'une approche 100 % fonds de partage amorcée en 2021 et totalement opérationnelle en 2022, visant un impact sur le territoire à travers l'engagement de la société de gestion de reverser chaque année une partie de ses frais de gestion à des organisations tournées vers la santé pour tous, Siel bleu et Clinatéc, sans frais supplémentaires, ni perte de gain pour nos épargnants.

## SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| La gestion d'actifs . . . . .                      | 6  |
| L'investissement socialement responsable . . . . . | 9  |
| L'épargne salariale et retraite . . . . .          | 12 |
| Les comptes sociaux . . . . .                      | 15 |
| Les résultats . . . . .                            | 16 |
| Les conventions . . . . .                          | 18 |
| Les résolutions . . . . .                          | 19 |



## ORGANIGRAMME



Organigramme mis à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2022

## ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ

CCPMA PRÉVOYANCE\*

**50** %  
du capital

AGRI PRÉVOYANCE\*

**25** %  
du capital

CPCEA\*

**25** %  
du capital

\*Les trois institutions de prévoyance du Groupe de protection sociale AGRICA



## AGRICA ÉPARGNE

# Notre mission dans le cadre de la gestion d'actifs

AGRICA ÉPARGNE propose à ses clients, épargnants individuels et investisseurs institutionnels une gestion reposant sur quatre grands principes :

- le respect de l'**horizon d'investissement** en sélectionnant l'actif le plus adapté à la durée de placement envisagé,
- **des convictions** fortes qui justifient, de manière concrète, chacun de nos actes de gestion,
- une prise en compte responsable et volontariste de tous les **enjeux ESG**,
- une volonté de transparence dans les méthodes et produits utilisés, permettant d'appréhender simplement les objectifs et les résultats de la gestion.

Nos quatre grands principes de gestion se traduisent dans chacune de nos expertises de gestion :

- dans la **multi gestion en actions, expertise historique** (sélection de fonds externes) pour le compte des trois institutions de prévoyance du Groupe AGRICA,
- dans les **fonds d'épargne salariale (FCPE)** en actions, en obligations et au travers de trois fonds "profilés",
- dans les mandats et fonds d'**allocation d'actifs** au bénéfice d'investisseurs institutionnels,
- dans les deux fonds **actions en direct sur la zone Euro** dont l'un a pour particularité d'être tourné vers la santé et l'environnement tout en étant également un **fonds de partage**.

**L'année 2021 s'est achevée sur un bilan très positif pour les marchés actions : +22,2 % pour le MSCI EMU, +28,7 % pour le S&P500 et +22,2 % pour le Nasdaq. La forte croissance de l'économie mondiale qui devrait atteindre plus de 5 % en 2021 et l'abondance de liquidités alimentée par des politiques monétaires très expansionnistes ont permis aux indices américains et européens d'enregistrer des records successifs.**

Aux États-Unis, la reprise a été particulièrement dynamique en 2021, portée par un déploiement rapide de plans de relance d'envergure, un marché de l'emploi robuste et une consommation des ménages dynamique. La 1<sup>ère</sup> puissance mondiale devrait enregistrer une croissance de son PIB proche de 6 % en 2021. En Zone Euro, les restrictions sanitaires ont freiné la dynamique au 1<sup>er</sup> semestre mais le succès de la campagne de vaccination a permis un rebond de l'activité dans la 2<sup>ème</sup> partie de l'année. Le PIB de la Zone Euro devrait progresser de l'ordre de 5 % en 2021. Quant à la Chine, la politique « zéro-covid » et les difficultés du marché immobilier ont perturbé la reprise mais l'économie chinoise devrait tout de même croître de 8 % sur l'exercice écoulé.

Sur le plan micro-économique, la forte croissance de l'économie mondiale a permis un rebond spectaculaire des chiffres d'affaires et des bénéfices des entreprises. En Zone Euro, les bénéfices devraient progresser de 80 % en 2021 après une chute historique l'année

précédente. La croissance des bénéfices va logiquement se normaliser en 2022 et devrait se situer entre 5 et 8 %.

En Zone Euro, la forte hausse des marchés a été largement portée par le secteur technologique qui s'est adjugé une progression de 41 % en 2021. Ce secteur bénéficie de l'accélération de la digitalisation de l'économie qui devient une tendance structurelle et durable. Le secteur financier s'est également illustré avec une performance de 32 %, porté par la perspective d'une remontée des taux longs.

Après une année 2021 marquée par un rattrapage post-Covid, les risques sont désormais plus nombreux. L'inflation, alimentée par l'envolée du prix de l'énergie et des matières premières, enregistre des niveaux historiques tant aux États-Unis qu'en Zone Euro et est au cœur des préoccupations. Aux États-Unis, s'ajoutent des pénuries

de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs qui engendrent des hausses de salaires importantes ainsi qu'une forte hausse des prix de l'immobilier, faisant craindre des effets de second tour importants et durables.

Si la BCE reste mesurée concernant la normalisation de sa politique monétaire accommodante, la FED accélère nettement la vitesse de retrait de son soutien monétaire et devrait procéder à plusieurs hausses de son taux directeur en 2022 pour juguler l'envolée de

l'inflation. Face à ce discours plus ferme des banquiers centraux, le taux 10 ans US a progressé pour clôturer l'année à 1,51 %. L'OAT termine 2021 à 0,19 % alors que le taux 10 ans allemand reste en territoire négatif à -0,19 %.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie vient ajouter une incertitude supplémentaire et remet en question les scénarios macro-économiques envisagés en début d'année. L'incertitude géopolitique restera probablement élevée tout au long de l'exercice 2022. ■

En février 2022, l'offensive russe en Ukraine a pris les pays occidentaux par surprise. Ce conflit, dont l'issue est très incertaine à ce stade, prend la forme d'une guerre économique et financière. La Russie est en effet, un acteur mondial clé du marché de l'énergie et des matières premières : pétrole, gaz, métaux précieux, agriculture, fertilisants... Le prix et la disponibilité de ces matières premières sont les principaux canaux de transmission de cette crise vers l'économie mondiale et en particulier vers l'Europe. Les projections de croissance vont inévitablement être revues en baisse et les prévisions d'inflation en forte hausse.



Emmanuelle FERREIRA  
RESPONSABLE DE LA GESTION  
ACTIONS EN DIRECT

« L'environnement actuel, emprunt de tensions et d'incertitudes à courts termes, présente néanmoins de véritables opportunités d'investissement à saisir si l'on se projette sur nos horizons de placement.



Yann CARRÉ  
GÉRANT MULTIGESTION

## Encours et performance de nos gestions

Les encours gérés par AGRICA ÉPARGNE représentent à fin 2021 2,5 milliards d'euros et sont répartis sur quatre typologies de gestion :

- 6 FCPE,
- 2 FIA actions zone Euro en multigestion,
- 2 FIA actions zone Euro en direct,
- 1 mandat et un FIA d'allocation tactique.

### ● LES FCPE

Les encours (exprimés en K€ dans le tableau ci-dessous)

|                                     | 2021            | 2020          | 2019          |
|-------------------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| AGRICA ÉPARGNE Obligataire          | 10 014          | 8 484         | 6 791         |
| AGRICA ÉPARGNE Défensif             | 37 230          | 34 856        | 33 270        |
| AGRICA ÉPARGNE Équilibre            | 29 476          | 24 775        | 22 302        |
| AGRICA ÉPARGNE Dynamique            | 20 808          | 17 804        | 16 429        |
| AGRICA ÉPARGNE Long Terme           | 3 923           | 2 358         | 1 311         |
| AGRICA ÉPARGNE Actions Responsables | 62              | -             | -             |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>101 514*</b> | <b>88 277</b> | <b>80 103</b> |

\*Total réel.

Grâce à une collecte positive et un effet marché lui aussi globalement positif, l'encours total des FCPE a progressé de +15 % en 2021.

La collecte a été forte sur tous les fonds et la performance des fonds a été largement positive.

À noter la création au second semestre 2021 du fonds AE Actions Responsable. Ce fonds actions des pays de la zone Euro, investi à 90 % minimum en actions, offre aux investisseurs une sélection de valeurs mobilières respectant les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance définis par la société de gestion. Ce fonds est un fonds « de partage » : il a donc pour particularité de rétrocéder 10 % des frais de gestion encaissés sur la part A (déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs), au bénéfice de l'association Siel Bleu et du fonds de dotation de Clinatéc.

### Les performances

|                            | 2021    | 2020   | 2019    |
|----------------------------|---------|--------|---------|
| AGRICA ÉPARGNE Obligataire | -1,64 % | 2,76 % | 2,98 %  |
| AGRICA ÉPARGNE Défensif    | 2,74 %  | 1,75 % | 7,40 %  |
| AGRICA ÉPARGNE Équilibre   | 10,70 % | 0,94 % | 13,04 % |
| AGRICA ÉPARGNE Dynamique   | 17,33 % | 0,85 % | 17,63 % |
| AGRICA ÉPARGNE Long Terme  | 30,02 % | 6,64 % | 24,38 % |

Nos FCPE ont tiré parti de l'excellente performance des actions européennes et américaines qui enregistrent des hausses de plus de 20 % en 2021.

Les marchés obligataires ont contribué négativement à la performance des portefeuilles en raison de la remontée des taux qui fait pression sur les valorisations des titres.

Notre sélection et nos choix d'allocation ont permis de générer une performance supérieure à celle des indices de référence pour quatre de nos cinq FCPE.

### ● LES FIA ACTIONS ZONE EURO EN MULTIGESTION

Les encours (exprimés en K€ dans le tableau ci-dessous)

|                             | 2021           | 2020           | 2019       |
|-----------------------------|----------------|----------------|------------|
| AGRICA ÉPARGNE Dédiés       | 772 804        | 764 149        | 346        |
| AGRICA ÉPARGNE Opportunités | 77 789         | 114 573        | 346        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>850 594</b> | <b>878 722</b> | <b>692</b> |

AE Dédiés a enregistré cinq rachats en janvier, mars (x2), juillet et décembre pour un montant total de -152 millions d'euros, soit 20 % de son encours à début 2021.

AE Opportunités a enregistré quatre rachats en mars (x2), juillet et décembre pour un montant total de -55 millions d'euros, soit 48 % de son encours à début 2021.

## Les performances

|                             | 2021   | 2020    | 2019   |
|-----------------------------|--------|---------|--------|
| AGRICA ÉPARGNE Dédiés       | 25,85% | -0,90 % | 8,10 % |
| AGRICA ÉPARGNE Opportunités | 21,39% | 0,27 %  | 8,08 % |

Nos deux FIA ont enregistré des performances tout à fait satisfaisantes en 2021, portés par une dynamique de reprise post covid très soutenue. La diversification plus élevée d'AE Opportunité lui a légèrement coûté en 2021 tandis qu'AE Dédiés a bénéficié des excellents choix de valeurs et de secteurs effectués par les quatre fonds dédiés qui le composent, à commencer par notre fonds AE Euro Sélection.

### • LES FIA ACTIONS ZONE EURO EN DIRECT

#### Les encours (exprimés en K€ dans le tableau ci-dessous)

|  | 2021           | 2020           | 2019           |
|--|----------------|----------------|----------------|
| AGRICA ÉPARGNE Euro Sélection              | 225 880        | 203 030        | 176 770        |
| AGRICA ÉPARGNE Euro Responsable (Part I) * | 65 310         | 21 830         | -              |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>291 190</b> | <b>224 860</b> | <b>176 770</b> |

Grâce à une collecte soutenue notamment sur Agrica Épargne Euro Responsable et à un effet marché très positif, les encours totaux de ces deux FIA ont progressé de 29 % en 2021. Au 31 décembre 2021, ils s'établissent ainsi à 291 190 K€.

#### Les performances

|  | 2021    | 2020    | 2019   |
|--|---------|---------|--------|
| AGRICA ÉPARGNE Euro Sélection              | 27,28 % | -3,84 % | 25,09% |
| AGRICA ÉPARGNE Euro Responsable (Part I) * | 23,35%  | -       | -      |

\*Le fonds Agrica Épargne Euro Responsable a été créé le 23 novembre 2020.

Agrica Épargne Euro Sélection a terminé l'exercice 2021 avec une performance de +27,28 %, en avance de +5,1 % par rapport à son indice de référence, le MSCI EMU NR. La surpondération du portefeuille sur le secteur technologique a été la principale source de surperformance.

Agrica Épargne Euro Responsable, pour son 1<sup>er</sup> exercice complet, a enregistré une performance de +23,23 % en 2021, soit une surperformance de 1,2 % par rapport à son indice de référence, le MSCI EMU NR. Les sociétés dans le secteur technologique, l'environnement et la santé ont été les principaux contributeurs.

### • MANDAT ET FIA D'ALLOCATION TACTIQUE

#### Les encours (exprimés en K€ dans le tableau ci-dessous)

|                         | 2021             | 2020             | 2019             |
|-------------------------|------------------|------------------|------------------|
| AGRICA ÉPARGNE Flexible | 237 322          | 216 676          | 325              |
| ALPRO ARRCO AGRICA      | 1 041 230        | 972 899          | 1 059 147        |
| <b>TOTAL</b>            | <b>1 278 552</b> | <b>1 189 575</b> | <b>1 059 472</b> |

#### Les performances

|                         | 2021   | 2020   | 2019   |
|-------------------------|--------|--------|--------|
| AGRICA ÉPARGNE Flexible | 10,13% | 2,90 % | 1,57 % |
| ALPRO ARRCO AGRICA      | 6,77%  | 1,50 % | 8,07 % |

Nos deux portefeuilles d'allocation tactique ont terminé l'année devant leurs indices de référence respectifs, notamment grâce au renforcement de leurs expositions aux marchés actions et à un positionnement permettant de se protéger contre la baisse des valorisations des obligations.

## Perspectives de marchés 2022

Le mois de décembre 2021 semblait être un avant-goût logique et attendu d'une année 2022 dirigée par l'accélération de l'inflation, les nouvelles trajectoires de politiques monétaires, et la poursuite du rattrapage économique portée par la fin progressive de toutes formes de restrictions sanitaires dans les pays développés.

Ce scénario est toujours d'actualité aux États-Unis où se protéger contre la baisse des valorisations obligataires et privilégier les actifs et secteurs les moins pénalisés par l'inflation est une priorité.

Du côté des marchés européens, l'entrée en Ukraine de l'armée russe et les violences qui en ont découlé ont considérablement changé la donne. Les sanctions prises par les pays de l'Union Européenne envers la Russie ont dans un premier temps un impact direct limité sur les perspectives de résultat des entreprises. Il est en revanche beaucoup plus difficile d'évaluer les véritables conséquences sur les chaînes d'approvisionnement de l'arrêt de

toute collaboration économique avec la Russie. La flambée des prix des matières premières énergétiques et agricoles, dont la Russie est un fournisseur majeur de l'Union Européenne, aura, elle, un impact directement quantifiable sur la croissance. La BCE a déjà révisé ses prévisions d'un demi-point et il est plus que probable que la révision s'amplifie dans les mois à venir, nous rapprochant ainsi d'une configuration de stagflation.

Deux scénarios semblent envisageables à ce stade :

- Un conflit militaire long, générant une inflation récessive, une tension géopolitique constante et une grande aversion au risque financier.
- Une résolution diplomatique du conflit en quelques mois, permettant une détente des prix des matières premières. L'impact sur le moral des investisseurs et la croissance sera réel mais suffisamment ponctuel pour maintenir l'appétit pour le risque et un taux de croissance du PIB positif sur l'année 2022.

La complexité de la situation et l'imprévisibilité des acteurs y opérant maintiennent un niveau d'incertitude élevé quant aux probabilités de réalisation de ces deux scénarios.

Nous avons néanmoins la conviction que l'environnement inflationniste actuel est durable et sera l'enjeu majeur de l'année. Dès lors, les postures et actions des banques centrales resteront plus que jamais les clés de lecture et facteurs déterminants pour les marchés. En nous projetant un peu plus loin dans le temps, il apparaît également plus que probable que la redistribution en cours du paysage géopolitique mondial fera émerger des nouvelles tendances durables. La covid 19 avait accéléré la digitalisation et enclenché la relocalisation, la guerre en Ukraine devrait amplifier ce mouvement de relocalisation, accélérer la transition énergétique et relancer l'industrie de la défense pour satisfaire les nouveaux objectifs d'indépendance stratégique de l'Europe, autant de thèmes et opportunités d'investissements pour les années à venir. ■



## AGRICA ÉPARGNE

# Notre mission d'investisseur de conviction depuis 2008

AGRICA ÉPARGNE vise à déployer un suivi des enjeux ESG, depuis 2008, sur 100 % des investissements de la société et du Groupe AGRICA tout en s'inscrivant dans le cadre exigeant des Principes pour l'Investissement Responsable dont est signataire le Groupe AGRICA.

Cette démarche d'Investissement responsable saluée par le prix de l'Investisseur responsable en 2009 et enrichie en 2018 est le fruit des valeurs phares du paritarisme, d'engagement durable, de solidarité, de responsabilité et repose sur notre engagement et notre capacité à nous inscrire activement dans un environnement en évolution constante. Plus que jamais la crise sanitaire, les rapports du GIEC, la crise Ukrainienne nous rappellent la nécessité d'agir sans attendre vers une transition climatique et sociale efficace pour accompagner les transformations nécessaires de nos modes de consommations et d'investissement dans une action commune.

*Signatory of:*



Dès 2008, le Groupe AGRICA a mis en place une politique d'investissement responsable dont l'expertise est portée par AGRICA ÉPARGNE. En 2018, le Groupe réaffirme son engagement avec la signature des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable) des Nations Unies.



PRIX DE L'INVESTISSEUR RESPONSABLE, dès l'année 2009. Amadeis et Natixis AM – partenariat Les Échos

**En 2021, AGRICA ÉPARGNE a poursuivi ses développements et son accompagnement ESG et climat auprès du Groupe AGRICA, de l'Alliance Professionnelle et de ses clients en épargne salariale et retraite sur près de 11 milliards d'euros d'actifs.**

En collaboration avec l'agence de notation extra-financière Moody's ESG (anciennement VIGEO EIRIS), notre approche globale combine analyse ESG best in class, exclusion, suivi des controverses, analyse climatique (transition énergétique, carbone, charbon thermique) et engagement. Aucune dimension ne l'emporte sur l'autre car nous considérons que la transition climatique ne pourrait se faire sans une transition sociale, accompagnée d'une gouvernance responsable. Cette démarche ESG et climat, mise en place au travers d'une approche propriétaire et d'un suivi sur 100 % de nos actifs (2,5 milliards €), s'adapte aux modalités spécifiques de chaque classe d'actifs : gestion en direct ou multigestion.

Sur cette dernière classe d'actifs, l'engagement d'AGRICA ÉPARGNE se veut dynamique. En effet, nous considérons que même si nous ne pouvons pas imposer notre méthodologie aux fonds ouverts et aux sociétés de gestion partenaires, il est essentiel d'apporter un suivi par un dialogue constructif et transparent, et d'encourager les autres acteurs à s'engager davantage à intégrer les enjeux ESG et Climat. C'est ainsi qu'AGRICA ÉPARGNE, sur la base des encours au 31/12/2021, a travaillé à des Due diligences ESG et Climat sur 100 % des fonds ouverts. Les performances ESG et Climat 2021 seront dans le rapport article 29 relatif à la loi énergie climat de 2019, disponible sur notre site Internet [www.agricepargne.com](http://www.agricepargne.com).

## ● NOS CHIFFRES CLÉS

|   | Encours analysés en M€ | %          |
|---|------------------------|------------|
| <b>Encours sous suivi ESG et climat</b>   | <b>2 522</b>           | <b>100</b> |
| Gestion ESG : FIA actions zone Euro en direct   | 291                    | 100        |
| Suivi ESG par due diligence : Mandat et FIA allocation tactique, FIA actions zone Euro en multigestion, FCPE  | 2 231                  | 100        |
| <b>Étude réalisée sur les encours au 31/12/2021</b>   | <b>2 522</b>           | <b>100</b> |
| <b>Résultats de l'audit indépendant mené par l'agence Moody's ESG (Ex Vigeo Eiris) sur l'ensemble des encours Agrica Épargne.</b>   | <b>Performance</b>     |            |
| Performance ESG <sup>(1)</sup>  | Robuste                |            |
| Performance de transition énergétique <sup>(1)</sup>  | Avancée                |            |
| Grade de l'empreinte carbone (tCO <sub>2</sub> eq)  | C                      |            |
| <b>Résultats de l'audit Agrica Épargne mené par due diligence ESG Climat sur : Mandat et FIA allocation tactique, FIA actions zone Euro en multigestion, FCPE. Les investissements dans :</b> | <b>Encours</b>         |            |
| - des sociétés de gestion signataires des Principes pour l'Investissement responsable des Nations Unies   | 99 %                   |            |
| - des fonds déclarant une stratégie ESG   | 98 %                   |            |
| - des fonds déclarant une stratégie Climat  | 75 %                   |            |

(1) Échelles de notations

### Empreinte carbone : (t CO<sub>2</sub> eq)

**A** Modérée

**B** Significative

**C** Élevée

**D** Intense

### Performance ESG et de transition énergétique

**++** Avancée

**+** Robuste

**+** Limitée

**++** Faible

## INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET ÉPARGNE SALARIALE

Avec pour objectif de renforcer le dialogue avec nos parties prenantes – et plus particulièrement nos clients en épargne salariale et retraite – nous avons lancé une enquête digitale, au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, auprès de 70 entreprises clientes et plus de 200 participants. Cette étude avait souligné l'intérêt des épargnants pour une épargne responsable (81 % des sondés étaient favorables à une performance financière respectueuse des enjeux de développement durable) et tout particulièrement au regard de l'environnement, de l'emploi et de la santé en favorisant un impact sociétal.





“  
L'investissement responsable a pris  
une nouvelle dimension avec la mise en  
œuvre de réglementations ambitieuses  
tant européennes que françaises.

Florence BIHOUR-FRÉZAL

DIRECTRICE DE LA STRATÉGIE ESG, DES OPÉRATIONS COMMERCIALES  
ET DE LA COMMUNICATION D'AGRICIA ÉPARGNE

Ce souhait exprimé par nos clients enrichit notre réflexion et notre souhait de poursuivre nos engagements vers l'investissement responsable.

Cette dynamique s'est traduite par une série d'actions :

#### La création du fonds Agricola Épargne Euro Responsable

Fin 2020, en parfaite adéquation avec les préoccupations de ses clients investisseurs et épargnants, AGRICA ÉPARGNE a étendu son expertise en gestion actions en direct sur la zone Euro à un nouveau fonds Agricola Épargne Euro Responsable.

Ce nouveau fonds atteignait, fin 2021, plus de 65 millions €.

Son objectif est de délivrer une performance financière tout en tenant compte des enjeux de durabilité ESG et climat, notamment, au regard des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Sur la base de la méthodologie propriétaire ESG et climat d'AGRICOLA ÉPARGNE et d'une analyse financière pour finaliser la sélection des valeurs constitutives du fonds :

- au moins 50 % de nos investissements sont réalisés dans des entreprises dont les produits ou les services ont une contribution positive aux ODD,
- au moins 50 % des encours du portefeuille sont positionnés sur des entreprises qui favorisent la santé et l'environnement.

Parmi ses autres marqueurs forts en matière d'investissement responsable, le fonds Agricola Épargne Euro Responsable vise une contribution sociétale ciblée et immédiatement tangible sur le plan local à travers sa dimension fonds de partage.

En effet, 10 % des frais de gestion sont rétrocédés à deux organisations tournées vers l'accès à la santé pour tous et offrant des solutions douces

ou technologiques permettant de lutter contre les conséquences de maladies neurodégénératives ou liées aux cancers et accidents : Siel Bleu et Clinatéc.

#### La création du FCPE Actions Responsables

Fin 2021, AGRICA ÉPARGNE a reçu de l'AMF l'agrément pour le lancement de son nouvel FCPE ISR Agricola Épargne Actions Responsables, fonds nourricier du fonds maître Agricola Épargne Euro Responsable qui, par ce dernier, poursuit une stratégie investissement responsable engagée et rétrocède 10 % des frais de gestion aux deux organisations : Siel Bleu et Clinatéc. Ce nouveau FCPE permet ainsi à nos épargnants d'investir dans un nouvel FCPE ISR répondant aux souhaits témoignés dans le sondage, investissements dans les entreprises responsables et favorisant les aspects santé, environnement et sociétaux.

#### Transformation de la gamme FCPE d'épargne salariale en 100 % fonds de partage\*

AGRICOLA ÉPARGNE a également informé les conseils de surveillance de ses FCPE en octobre 2021 de sa volonté de transformer l'ensemble de sa gamme de FCPE en fonds de partage reversant 5 à 10 % de ses frais de gestion aux deux organisations ci-dessus présentées : Siel Bleu et Clinatéc, il est à noter que la transformation est sans aucun frais, ni abandon de gain pour l'épargnant.

\*Un placement collectif dit « de partage » est un véhicule qui s'engage à verser un don directement ou indirectement, à un ou plusieurs organismes prédéterminés, selon des modalités définies par ses documents réglementaires. Extrait du texte de référence : articles 319-16 et 321-120 du règlement général de l'AMF.



L'association **Siel Bleu** a pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées grâce à un outil principal : l'**activité physique**



Le **fonds de dotation de Clinatéc** finance le développement de nouvelles technologies contre les **maladies neurodégénératives** telles que Parkinson, Alzheimer...

#### Des moyens supplémentaires

En 2021, AGRICA ÉPARGNE a poursuivi ses investissements afin de renforcer ses engagements Environnementaux, Sociaux, de bonne Gouvernance (ESG) et climatique notamment ses objectifs de neutralité carbone (d'ici à 2050), de sortie du charbon (d'ici à 2030 pour l'OCDE et 2040 hors OCDE) mais aussi en s'inscrivant dans les nouveaux cadres réglementaires européens (SFDR et Taxonomie) et français à travers la mise en œuvre de la loi Énergie Climat.

Ces investissements se sont traduits par le recrutement d'une directrice de la Stratégie de l'Investissement responsable et d'une analyste ESG dédiée renforçant l'expertise de l'équipe intégrée, composée de neuf experts métiers (analyse ESG, gestion, middle office et contrôle des risques). Cette équipe assurant, de manière collaborative, au sein d'un comité de suivi opérationnel ISR, le déploiement de la stratégie à l'ensemble des gestions sur la base des objectifs fixés par le comité stratégique ISR, composé de la direction générale.



## AGRICA ÉPARGNE

# Accompagner durablement des épargnants et des dirigeants d'entreprise



Depuis 2004, forte de l'expertise du groupe dans l'accompagnement et le service auprès des entreprises et notamment de petite taille, AGRICA ÉPARGNE a su en complémentarité des garanties de protection sociale offertes par le Groupe AGRICA, développer dans le respect du dialogue social des offres d'Épargne Salariale et Retraite répondant aux besoins des entreprises en recherche de solutions visant le partage du profit, la motivation et la fidélisation des collaborateurs. Ces solutions s'inscrivent également dans le cadre d'une gestion patrimoniale de long terme, pour les entreprises qui font de la Retraite un axe majeur de leur politique sociale.

Ces offres épargne salariale et retraite permettent aussi à ces dirigeants d'entreprises de disposer d'une option patrimoniale dans le cadre fiscal et social avantageux de l'épargne salariale.

**Malgré une année 2021, toujours sous le signe de la pandémie et des reconfinements, AGRICA ÉPARGNE a connu une année dynamique en épargne salariale et retraite tant sur le plan de la collecte, de la performance de ses FCPE que sur le développement des entreprises clientes notamment les entreprises de moins de 50 salariés du secteur du paysage.**

Au cours de l'exercice 2021, AGRICA ÉPARGNE s'est mobilisée sur quatre chantiers stratégiques :

- poursuivre le déploiement de ses offres d'épargne salariale 100% Pacte compatible ;
- déployer l'accord de partenariat avec l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) visant à proposer à près de 3 500 entreprises adhérentes des solutions en épargne salariale et retraite ;
- préparer la transformation de sa gamme de FCPE en fonds de partage pour début 2022 ;
- améliorer son offre de services digitaux (performance des fonds, simulateur de profil épargnant, simulateur de primes, simulateur d'investissement) dans l'optique de contribuer à l'effort d'éducation financière souhaité par le gouvernement français et développer l'accès à l'épargne salariale et retraite auprès des petites entreprises et de leurs salariés.

### Les principaux indicateurs de l'exercice 2021

Malgré une année 2021 marquée par la poursuite de la pandémie, l'activité commerciale a été soutenue et les marchés financiers ont fait

preuve de dynamisme, permettant à AGRICA ÉPARGNE d'enregistrer une croissance de ses encours en épargne salariale et retraite qui s'établissent, au 31 décembre 2021, à 127 673 676 € soit +13 %\*.

\* Source AFG mars 2021 : les encours épargne salariale et retraite au 31/12/2021 relèvent une croissance nationale à +14 % sur un an.

### ● L'ENCOURS

| (Exprimés en M€) | 2021   | 2020      | 2019      |
|------------------|--------|-----------|-----------|
| Encours          | 127,67 | 112,84 M€ | 102,69 M€ |

L'encours global 2021 se décompose de la façon suivante :

- Sur les 6 fonds d'épargne salariale gérés par AGRICA ÉPARGNE, l'encours s'élève au 31 décembre 2021 à **101 514 K€ soit une croissance de près de 15%**.

|                                     | 2021            | 2020          | 2019          |
|-------------------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| AGRICA ÉPARGNE Obligataire          | 10 014          | 8 484         | 6 791         |
| AGRICA ÉPARGNE Défensif             | 37 230          | 34 856        | 33 270        |
| AGRICA ÉPARGNE Équilibre            | 29 476          | 24 775        | 22 302        |
| AGRICA ÉPARGNE Dynamique            | 20 808          | 17 804        | 16 429        |
| AGRICA ÉPARGNE Long Terme           | 3 923           | 2 358         | 1 311         |
| AGRICA ÉPARGNE Actions Responsables | 62              | -             | -             |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>101 514*</b> | <b>88 277</b> | <b>80 103</b> |

\*Total réel.

- Sur les 4 fonds d'épargne salariale d'Amundi (Groupe Crédit Agricole) distribués par AGRICA ÉPARGNE, l'encours s'élève au 31 décembre 2021 à **26 159 K€ répartis comme suit**:
  - 16 322 K€ pour Amundi 3 mois ESR,
  - 8 704 K€ pour Amundi Label Équilibre Solidaire ESR,
  - 1 097 K€ pour Amundi Label Harmonie Solidaire ESR,
  - 36 K€ pour Amundi Protect 90 ESR.

> L'encours global s'élève donc à **127 674 K€**, soit une hausse de **13 %** par rapport à l'encours de fin 2020.

#### ● LA COLLECTE

> La collecte brute au 31 décembre 2021 s'élève à **19 929 418 €** soit une croissance de près de **25 %** par rapport à 2020.

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Collecte brute 2018 | 19,15 M€ |
| Collecte brute 2019 | 22,44 M€ |
| Collecte brute 2020 | 15,99 M€ |
| Collecte brute 2021 | 19,93 M€ |

- Ventilation de la collecte brute selon la nature du portefeuille :
  - le portefeuille clients,
  - les nouveaux clients au titre de l'exercice,
  - les "transferts gagnants".

|                        | 2021 | 2020  | 2019  |
|------------------------|------|-------|-------|
| Portefeuille clients   | 84 % | 86 %  | 71 %  |
| Transferts gagnants    | 12 % | 8 %   | 24 %  |
| Nouveaux clients       | 4 %  | 6 %   | 5 %   |
| Collecte brute globale | 100% | 100 % | 100 % |

- Origine de la collecte brute selon le mode d'alimentation :

|                        |              |
|------------------------|--------------|
| Abondement             | 34 %         |
| Intéressement          | 39 %         |
| Versements Volontaires | 21 %         |
| Participation          | 6 %          |
| <b>TOTAL</b>           | <b>100 %</b> |

L'abondement et l'intéressement représentent 73 % de la collecte réalisée, outils d'épargne salariale qui s'inscrivent dans la motivation, la fidélisation et la redistribution de la performance de l'entreprise auprès de ses collaborateurs.

> La collecte nette au 31 décembre 2021 s'établit à **8 579 500 €** soit une progression **11 %** par rapport à 2020. Cette progression est essentiellement liée à une collecte soutenue et des rachats contenus.

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Collecte nette 2018 | 11,00 M€ |
| Collecte nette 2019 | 3,12 M€  |
| Collecte nette 2020 | 7,71 M€  |
| Collecte nette 2021 | 8,58 M€  |

La collecte nette est le résultat de la différence entre les souscriptions et les rachats.

- Ventilation des cas de Rachats au titre de l'exercice

|  |             |
|--|-------------|
| Avoirs disponibles                                   | 15 %        |
| Cessation de contrat de travail                      | 25 %        |
| Débloquages anticipés liés à la résidence principale | 33 %        |
| Débloquages anticipés liés à l'état civil            | 4 %         |
| Autres cas de débloquages                            | 23 %        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>100%</b> |

#### ● ZOOM SUR LES DISPOSITIFS D'ÉPARGNE RETRAITE D'AGRICA ÉPARGNE

- Les encours d'épargne retraite

Nos encours sur les dispositifs d'Épargne Retraite ont progressé de 19 % pour représenter 27 % de l'encours global. (Les statistiques AFG sur les encours épargne retraite au 31/12/2021, relève une croissance nationale à +15,6 % sur un an)\*.

En effet, la part des offres Retraite d'AGRICA ÉPARGNE représente :
 

- 27 % des encours (contre 15,5 % selon les statistiques AFG)
- 28 % de la collecte brute (contre 12 % selon les statistiques AFG).

\* Voir source AFG 2021 : Association Française de la Gestion financière, dont relève AGRICA ÉPARGNE.

#### ● PROGRESSION DU NOMBRE DE DISPOSITIFS SUR NOS OFFRES RETRAITE AGRICA ÉPARGNE

|                       |     |        |
|-----------------------|-----|--------|
| Épargne Retraite 2018 | 615 | -      |
| Épargne Retraite 2019 | 703 | 14,3 % |
| Épargne Retraite 2020 | 748 | 6,4 %  |
| Épargne Retraite 2021 | 884 | 18,0 % |

Dispositifs non installés en cours

|                   |                     |
|-------------------|---------------------|
| Épargne retraite  | 26,6 % de l'encours |
| Épargne salariale | 73,4 % de l'encours |

- La gestion pilotée

100 % de l'offre Retraite AGRICA ÉPARGNE propose la possibilité d'une gestion pilotée qui consiste à adapter progressivement, au sein d'une grille d'allocation, la répartition des placements en fonction du temps restant à courir jusqu'à la date estimée du départ à la retraite. Dans son offre d'épargne retraite AGRICA ÉPARGNE propose 3 profils d'allocation : prudent, équilibré ou dynamique.



“  
L'épargne salariale et retraite  
est un incroyable levier de motivation,  
de croissance et patrimonial qui doit  
bénéficier aux salariés et dirigeants  
des TPE et ETI.

Patrick LEROY  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Sur nos encours en épargne retraite, 14 % sont en gestion pilotée.

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| Gestion libre Épargne Retraite   | 86 % |
| Gestion pilotée Épargne Retraite | 14 % |

### ● ENTREPRISES CLIENTES

Le nombre de nouvelles entreprises clientes a connu une progression à nouveau soutenue malgré la crise sanitaire COVID 19, pour atteindre, à la clôture de l'exercice, 1 185 entreprises\* pour 2050 dispositifs installés ouverts soit une progression sur un an de 15,5 %.

\* Il s'agit des entreprises définies comme actives selon notre teneur de compte car disposant de salariés porteurs de parts ou susceptibles d'en avoir.

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Entreprises -10 salariés    | 69 %         |
| Entreprises 11-50 salariés  | 21 %         |
| Entreprises 51-100 salariés | 5 %          |
| Entreprises +101 salariés   | 5 %          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>100 %</b> |

Les très petites entreprises (TPE) restent, très majoritairement, les clients les plus représentés d'AGRICA ÉPARGNE. En effet 69 % des entreprises clientes des dispositifs sont des TPE de moins de 10 salariés. Chiffre en croissance notamment en lien avec l'accord de partenariat signé en 2020 avec l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage), dont le déploiement a commencé à prendre effet en 2021 notamment auprès d'entreprises de moins de 10 salariés, inscrivant AGRICA ÉPARGNE dans la dynamique gouvernementale de permettre l'accès des dispositifs épargne salariale et retraite aux salariés et dirigeants des TPE.

### ● ÉPARGNANTS

L'effectif total des bénéficiaires estimés pouvant accéder à nos dispositifs d'épargne salariale et retraite s'établit à 32 080 salariés recensés sur l'ensemble de nos entreprises clientes actives.

Sur ces 32 080 salariés, 19 846 disposent d'un compte d'épargne salariale ou retraite épargnants contre 19 141 en 2020, soit une progression de 4 %.

Il est intéressant de noter que :

- l'âge moyen des épargnants est de 46 ans dont 51 % d'hommes et 49 % de femmes,
- l'encours moyen par porteur de part est de 6 460 €.

### Perspectives commerciales épargne salariale et retraite 2022

Les projections 2022 ont été adoptées par l'Assemblée des Associés qui s'est tenue le 21 décembre 2021 ;

- > Il est estimé une collecte brute de 20 millions €.
- > Dans ce cadre, les encours épargne salariale d'AGRICA ÉPARGNE devrait se situer à 133 millions €.

Pour la réalisation de ces objectifs, les actions suivantes ont été envisagées.

Nous poursuivrons en 2022 la promotion des dispositifs d'épargne salariale (Plans d'épargne – Intéressement – Participation) auprès des entreprises agricoles, tous secteurs confondus, qui ont su faire preuve de dynamisme pour soutenir l'effort national. Nous poursuivrons notamment avec le réseau commercial la promotion des dispositifs auprès des entreprises adhérentes de l'UNEP.

Nous nous inscrirons activement dans des campagnes de communication multisupports visant la promotion des avantages sociaux et fiscaux de l'épargne salariale et retraite en ligne avec l'action des pouvoirs publics, tant pour les dispositifs de participation que d'intéressement. Ces campagnes cibleront notamment les entreprises de moins de 50 salariés à travers : des coopérations nationales, des participations et des organisations d'événements auprès des entreprises / prescripteurs et enfin des campagnes d'informations et de collectes.

Nous finaliserons la dynamisation de notre gamme de FCPE, avec la transformation de 100 % de nos FCPE en fonds de partage 100 % sous suivi ESG. Cette transformation de la gamme et la promotion du nouveau FCPE ISR et de partage « Agrica Épargne Actions responsables » s'inscriront également dans le cadre d'une campagne de promotion.

Nous continuerons la modernisation de nos dispositifs d'épargne salariale tant dans le cadre de notre politique de fidélisation digitale avec notre partenaire teneur de compte Amundi ESR, que dans le cadre de la mise à disposition de nouveaux simulateurs épargne salariale et retraite pour les dirigeants entreprises souhaitant tester les bénéfices des dispositifs ou pour les épargnants souhaitant identifier les bénéfices d'une épargne de moyen ou long terme. Ces évolutions visant à faciliter la création d'une épargne de long terme pour tous les acteurs.

Enfin la promotion de ces dispositifs par les candidats à la campagne présidentielle comme outils de pouvoir d'achat à travers les dispositifs d'intéressement, de participation et de l'actionnariat salarié, viendront appuyer nos développements et nos actions de proximité auprès des entreprises, et aux côtés des équipes commerciales d'AGRICA ou de nouveaux réseaux de distributeurs dont nous souhaitons nous rapprocher.

Nous serons également présents au cœur des territoires pour accompagner toutes les entreprises et branches professionnelles qui souhaiteraient profiter des avantages de l'épargne salariale et retraite étendus par la loi Pacte.

## Les comptes sociaux

# Réalisations budgétaires et résultats 2021

Le compte de résultat ainsi que le bilan font l'objet d'une annexe au présent rapport.

### Réalisations budgétaires et résultat 2021

Le résultat net s'établit à +791 K€ pour 2021 du fait d'une croissance de chiffre d'affaires liée :

- d'une part, à des performances de bon niveau, le plus souvent au-dessus des indices de référence tant en multigestion qu'en gestion actions,

et

- d'autre part, au développement de l'ensemble des activités d'AGRICA ÉPARGNE.

#### ● CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires 2021 est réalisé à 114% (**4053 K€**) et se compose de :

- **Activité gestion d'actifs** qui génère un chiffre d'affaires de **2565 K€ (+468 K€)**, soit une réalisation budgétaire de **122%**, conséquence :

- d'une augmentation du CA sur le fonds **Agrica Épargne Euro Responsable +252 k€** (Fonds ouvert aux investisseurs institutionnels et aux particuliers via l'épargne salariale). Ce fonds a démontré son caractère défensif sur l'exercice 2021 et a également créé de la valeur au bénéfice du Groupe ce qui a conduit au versement d'une commission de surperformance à AGRICA ÉPARGNE,
- d'une augmentation du CA pour le fonds **Agrica Épargne Euro Sélection +127k€**.

En effet, les principales positions détenues dans ce fonds ont affiché de fortes hausses en 2021,

- d'une augmentation du CA pour le fonds **Agrica Épargne Dédiées + 62k€**.

Ce fonds a bénéficié des excellents choix de valeurs et de secteurs effectués par les quatre fonds dédiés qui le composent ainsi que d'une allocation offrant une grande complémentarité entre ces derniers.

- **Activité investissement responsable** : en ligne avec le budget à **97%**.

Cette activité s'exerce auprès du groupe AGRICA et de l'Alliance professionnelle Retraite par des contrats de prestations ISR sur l'ensemble de leur gestion d'actifs.

- **Activité épargne salariale et retraite** : AGRICA ÉPARGNE le chiffre d'affaires s'élève à 1012K€ soit une réalisation budgétaire de 106% conséquence :

- d'une collecte en ligne avec les objectifs 2021,
- d'un accroissement des encours.

#### ● CHARGES VARIABLES SUR CHIFFRE D'AFFAIRES

L'évolution des charges variables (rémunération du réseau, exonérations tarifaires et redistribution d'une partie des frais de gestion dans le cadre des fonds de partage) est globalement corrélée à celle du chiffre d'affaires. Le montant de ces charges est de 400K€.

Il est important de faire observer l'accroissement des exonérations tarifaires de tenue de comptes prises en charge par AGRICA ÉPARGNE (+34k€) suite au lancement d'une nouvelle offre commerciale répondant à la stratégie de développement.

#### ● CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement pour l'exercice 2021 s'établissent à **2630 K€**, soit une réalisation budgétaire de 88% qui s'analyse comme suit :

- **charges de personnel** réalisées à 94% suite à une surestimation de ces charges au budget 2021, une consommation de la formation en baisse (suite au Covid) et un abondement d'épargne salariale pas totalement déclenché,

- **frais généraux** réalisés à 79%.

- **Services et données ESG** : report des dépenses auprès des agences de notations (-73k€).

- **Les frais de gestion des FCPE** ont été surestimés dans le cadre de l'élargissement de la gamme de fonds (-47k€).

- **Communication** : baisse des événements et des rencontres partenaires et parties prenantes (-45k€) suite au contexte sanitaire.

- **Assistance et Conseils** : report des dépenses 2021 sur 2022 (-35k€).

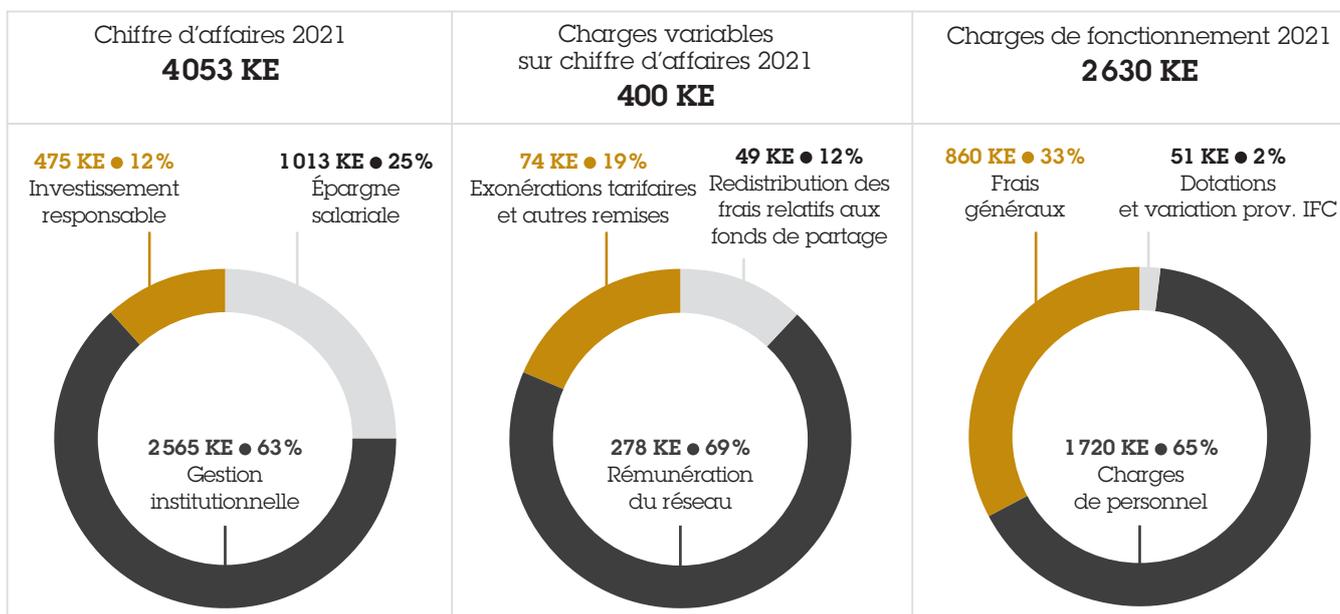
#### ● RÉSULTAT

**Le résultat financier 2021** est de **11 K€**.

En conséquence, **le résultat courant avant impôt** s'élève à **1 033 K€**.

**Le résultat exceptionnel** est de **0 K€**.

**L'impôt sur les sociétés 2021** est de **242K€**. L'arrêté de gestion 2021 présente un **résultat net de 791 K€**.



## Résultat 2021 en comparaison avec le Résultat 2020

Il est rappelé que le **résultat net** 2021 s'élève à 791 K€.

Cette hausse de + 936 K€ par rapport au résultat 2020 se décompose principalement comme suit :

- Hausse du **chiffre d'affaires** de 983 K€ soit + 32%. Cette hausse est portée par le déve-

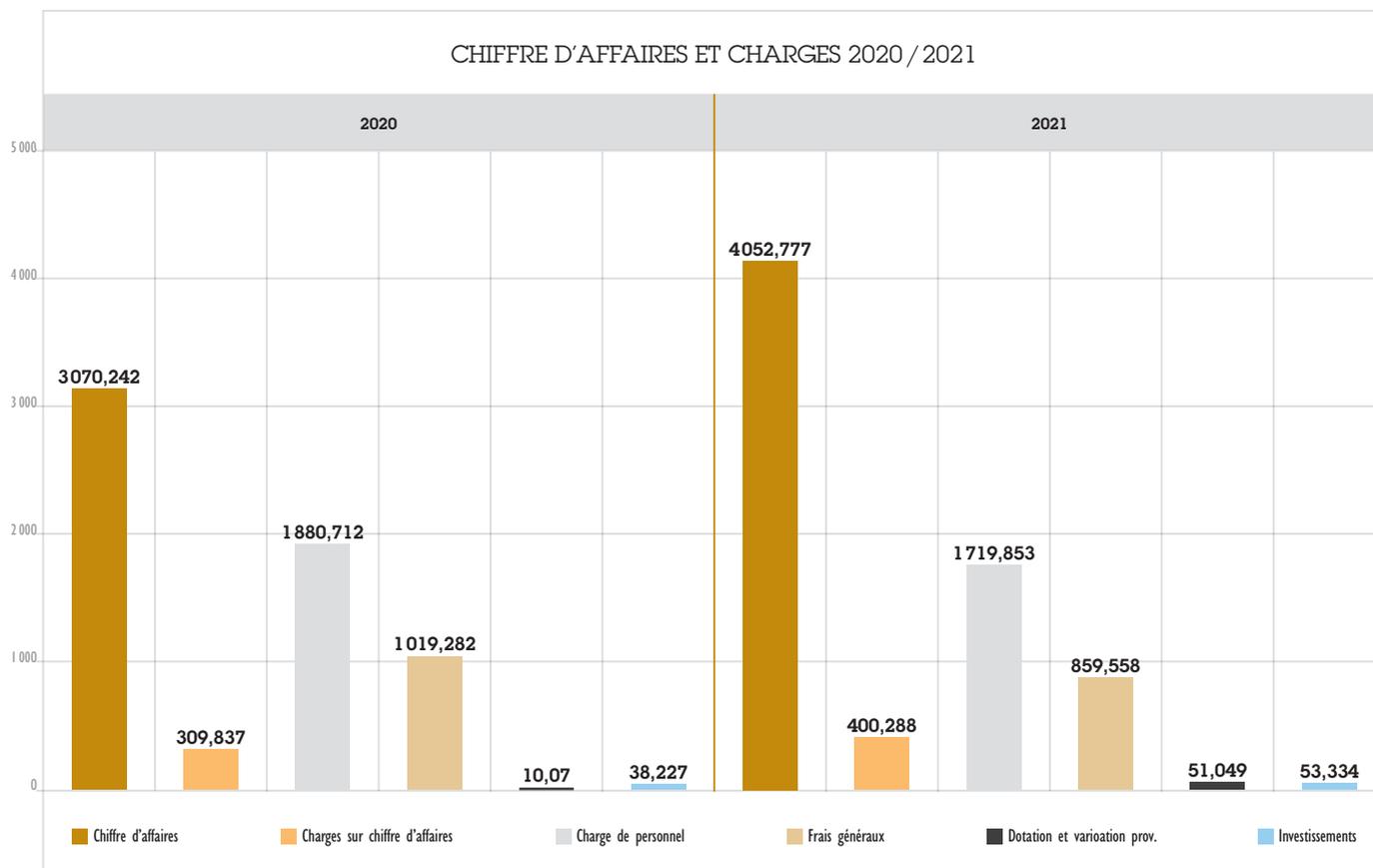
loppement commercial et la performance des marchés.

- Baisse des charges de personnel de - 161 K€ dont la principale cause est la gestion du licenciement d'un des dirigeants en mars 2020.  
- Baisse des **frais généraux** de - 160 K€ notamment sur les services et données ESG

avec la fin de la prestation du manager de transition.

Cette hausse est compensée par :

- L'**IS** à 242 K€ (il était à 0 en 2020).  
- Hausse des **charges variables** + 90 K€, corrélée à la hausse du chiffre d'affaires.



(Exprimés en €)

|  | Arrêté 2020      | Budget 2021      | Arrêté 2021      |
|--|------------------|------------------|------------------|
| <b>Gestion d'actifs</b>                                      | 1 938 161        | 2 097 202        | 2 565 295        |
| <b>Épargne Salariale</b>                                     | 851 370          | 959 000          | 1 012 748        |
| <b>Investissement responsable</b>                            | 329 169          | 490 000          | 474 734          |
| <b>Exceptionnel</b>  | - 48 459         | 0                | 0                |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>  | <b>3 070 242</b> | <b>3 546 202</b> | <b>4 052 777</b> |
| Rémunération du réseau                                       | 258 931          | 250 000          | 277 763          |
| Exonérations tarifaires de tenue de compte et autres remises | 50 905           | 40 000           | 73 980           |
| Redistribution Fonds de partage (10% Fond Euro Responsable)  |                  | 22 000           | 48 544           |
| Charges variables sur chiffre d'affaires                     | 309 837          | 312 000          | 400 288          |
| <b>Marge sur chiffre d'affaires</b>                          | <b>2 760 405</b> | <b>3 234 202</b> | <b>3 652 489</b> |
| Charges de personnel   | 1 880 712        | 1 835 029        | 1 719 853        |
| Frais généraux   | 1 019 282        | 1 091 216        | 859 558          |
| Dotations aux amortissements et provisions                   | 10 070           | 75 300           | 51 049           |
| <b>Charges de fonctionnement</b>                             | <b>2 910 064</b> | <b>3 001 544</b> | <b>2 630 460</b> |
| <b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>                               | <b>- 149 659</b> | <b>232 658</b>   | <b>1 022 029</b> |
| Résultat financier   | 5 640            | - 2 808          | 10 524           |
| <b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>                          | <b>- 144 019</b> | <b>229 850</b>   | <b>1 032 553</b> |
| Résultat exceptionnel  | - 979            | 0                | 3                |
| Impôt sur les sociétés                                       | 0                | 64 356           | 241 550          |
| <b>RÉSULTAT NET</b>  | <b>- 144 998</b> | <b>165 493</b>   | <b>791 006</b>   |
| Investissements  | 38 227           | 60 000           | 53 334           |

● **INFORMATIONS LÉGALES SUR L'EXERCICE 2021**

Il est précisé que la société :

- n'a pas effectué d'activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- n'entre pas dans le champ d'application des

dispositions de l'article L 225-102-2 du code de commerce, concernant la prévention des risques technologiques,  
- n'a pas de filiales, ni de prises de participations au cours de l'exercice 2021,

- n'a eu aucune dépense non déductible fiscalement,
- n'a pas racheté ses propres actions au cours de l'exercice.

**Informations relatives aux délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients :**

|  | Article D.441 I.1 : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |              |               |               |                             |                        | Article D.441 I.1 : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu |              |               |               |                             |                        |
|--|---|--------------|---------------|---------------|-----------------------------|------------------------|---|--------------|---------------|---------------|-----------------------------|------------------------|
|  | 0 jour (indicatif)  | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus à 30 jours | Total (1 jour et plus) | 0 jour (indicatif)  | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus à 30 jours | Total (1 jour et plus) |
| <b>(A) Tranches de retard de paiement</b>  |   |              |               |               |                             |                        |   |              |               |               |                             |                        |
| Nombre de factures concernées  | -   | 17           | 6             | 11            | 11                          | 45                     | -   | 0            | -             | 1             | 4                           | 5                      |
| Montant total des factures concernées (TTC)  | -   | 111 426      | 27 430        | 35 618        | 15 419                      | 189 893                | -   | 0            | -             | 82 420        | 8 721                       | 91 141                 |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)  | -   | 56,68        | 14,44         | 18,76         | 8,12                        | 100                    |   |              |               |               |                             |                        |
| Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)  |   |              |               |               |                             |                        |   | -            | -             | 2,55          | 0,27                        | 2,82                   |
| <b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>                                      |   |              |               |               |                             |                        |   |              |               |               |                             |                        |
| Nombre des factures exclues  | -   |              |               |               |                             |                        | -   |              |               |               |                             |                        |
| Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)  | NÉANT   |              |               |               |                             |                        | NÉANT   |              |               |               |                             |                        |
| <b>(C) Délais de paiement des références utilisées (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)</b> |   |              |               |               |                             |                        |   |              |               |               |                             |                        |
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement   | NÉANT   |              |               |               |                             |                        | NÉANT   |              |               |               |                             |                        |

● **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES SUR LES 3 DERNIERS EXERCICES**

| Sur les résultats 2018         | Sur les résultats 2019 | Sur les résultats 2020 |
|--------------------------------|------------------------|------------------------|
| 120 000 € (0.80 € par actions) | 0 €                    | 0 €                    |
| CPCEA : 30 000 €               | CPCEA : 0 €            | CPCEA : 0 €            |
| AGRI PRÉVOYANCE : 30 000 €     | AGRI PRÉVOYANCE : 0 €  | AGRI PRÉVOYANCE : 0 €  |
| CCPMA PRÉVOYANCE : 60 000 €    | CCPMA PRÉVOYANCE : 0 € | CCPMA PRÉVOYANCE : 0 € |

● **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE : RAS.**

● **PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2022\***

\* Chiffres projetés en 2022 sur les éléments disponibles au 30/10/2021.

Le budget prévisionnel 2022 d'AGRICA ÉPARGNE a été adopté par l'Assemblée des Associés du 21 décembre 2021.

Les hypothèses retenues pour l'élaboration du budget ont été :

- Concernant l'activité gestion d'actifs :
- **Gestion institutionnelle :**

- Poursuite de la gestion des deux fonds de fonds actions zone Euro dédiés aux Institutions de prévoyance du Groupe AGRICA sur un actif de 843 millions € :
- Poursuite de la gestion du fonds d'allocation tactique dédié aux Institutions de prévoyance du Groupe AGRICA sur un actif de 236 millions €.
- Maintien du mandat géré par AGRICA ÉPARGNE pour le compte de l'Alliance professionnelle (mandat ALPRO ARRCO)

sur un actif de 1007 millions € (application d'une décote de 5% par rapport aux encours d'octobre et novembre 2021 afin de tenir compte d'une baisse probable des réserves de l'AGIRC ARRCO en 2022).

- **Gestion d'un Fonds Actions en direct dédié (Agrica Épargne Euro Sélection) :** Rémunération sur un encours de 222 millions €.

- **Gestion d'un Fonds Actions en direct ouvert (Agrica Épargne Euro Responsable) :**  
Rémunération sur un encours de 63 M€.

#### Concernant l'activité investissement Responsable :

- **Prestation de conseil et de suivi des Institutions de Groupe AGRICA :**  
Rémunération estimée à 200 000 €.

- **Prestation de conseil et de suivi de l'Alliance Professionnelle Retraite :**  
Rémunération estimée à 293 000 €.

#### Concernant l'activité épargne salariale :

- **Une collecte brute** estimée de 20 M€ à fin 2022.
- **Un encours prévisionnel** de 133 M€ à fin 2022.

#### Sur ces hypothèses le budget 2022 fait état :

- d'un **chiffre d'affaires** prévisionnel de 4 000 K€, en hausse de 113 % par rapport au budget 2021 (3 546 K€),
- de **charges de fonctionnement** (charges d'exploitation hors charges variables) de 3 037 K€, en hausse de 101 % par rapport au budget 2021 (3 001 K€),
- d'un **résultat net positif** d'environ 394 K€ soit une hausse de 238 % par rapport au budget 2021 (165 K€).

## Les conventions

### Conventions réglementées

Au regard des dispositions de l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce, il convient d'indiquer que les contrats de travail des deux Dirigeants effectifs d'AGRIC A ÉPARGNE sont qualifiés de conventions réglementées.

Il s'agit des contrats de travail de Mr Patrick LEROY et de Mr Cédric FOUCHÉ lesquels ont donné lieu à l'établissement d'un rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur leur exécution sur l'exercice 2021.

### Conventions libres

Sur les exercices précédents plusieurs conventions ont été conclues entre Groupe AGRICA et AGRICA ÉPARGNE. Ces conventions ont continué de produire leurs effets durant l'exercice 2021.

Il s'agit :

- de **3 Conventions de gestion** conclus le 6 août 2019 entre le GIE AGRICA GESTION et AGRICA ÉPARGNE dont l'objet de chacune de ces conventions vise à confier à AGRICA ÉPARGNE la gestion d'un fonds dédié aux Institutions de Prévoyance membres de Groupe AGRICA ;
- d'un **Contrat de Prestations de Services dans le domaine du conseil** conclu le 6 août 2019 entre le GIE AGRICA GESTION et AGRICA ÉPARGNE dont l'objet vise principalement au suivi et au déploiement du référencement de la politique ISR du Groupe AGRICA ;
- du **mandat de gestion entre AGRICA ÉPARGNE et Alliance Professionnelle Retraite ARRCO** dont le dernier avenant a été conclu en juin 2018 ;

- de la **convention gestion du fonds « Agrica Épargne Euro Sélection »** dédié aux institutions du Groupe AGRICA. Cette convention a été conclue en novembre 2017 entre le GIE AGRICA GESTION et AGRICA ÉPARGNE ;
- d'une **convention de gestion** à laquelle sont annexés les modalités de rémunération par AGRICA ÉPARGNE du réseau commercial du Groupe AGRICA ainsi que le contrat de bail ;
- d'un **mandat de démarchage bancaire et financier** conclu entre le Groupe AGRICA et AGRICA ÉPARGNE ;
- d'une **convention de prestations de conseil en épargne salariale** conclue entre le Groupe AGRICA et AGRICA ÉPARGNE.

| Date d'arrêté  | 31/12/2021 | 31/12/2020 | 31/12/2019 | 31/12/2018 | 31/12/2017 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Durée de l'exercice (mois)   | 12         | 12         | 12         | 12         | 12         |
| <b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>   |            |            |            |            |            |
| • Capital social   | 3 000 000  | 3 000 000  | 3 000 000  | 3 000 000  | 3 000 000  |
| • Nombre d'actions   | 150 000    | 150 000    | 150 000    | 150 000    | 150 000    |
| - ordinaires   | -          | -          | -          | -          | -          |
| - à dividende prioritaire  | -          | -          | -          | -          | -          |
| • Nombre maximum d'actions à créer   | -          | -          | -          | -          | -          |
| - par conversion d'obligations   | -          | -          | -          | -          | -          |
| - par droit de souscription  | -          | -          | -          | -          | -          |
| <b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS</b>   |            |            |            |            |            |
| • Chiffre d'affaires hors taxes  | 4 052 777  | 3 070 242  | 2 884 313  | 3 235 611  | 3 426 582  |
| • Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions     | 1 083 605  | (134 918)  | 190 926    | 260 728    | 686 501    |
| • Impôts sur les bénéfices   | 241 550    | 0          | 38 733     | 63 867     | 256 751    |
| • Participation des salariés   | -          | -          | -          | -          | -          |
| • Dot, Amortissements et provisions  | 51 049     | 10 070     | 53 337     | 46 462     | (38 701)   |
| • Résultat net   | 791 006    | (144 988)  | 98 856     | 150 399    | 468 451    |
| • Résultat distribué   | 600 000    | 0          | 0          | 120 000    | 375 000    |
| <b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>   |            |            |            |            |            |
| • Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements, provisions | 5,6137     | -0,8995    | 1,0146     | 1,3124     | 2,8650     |
| • Résultat après impôt, participation dot, amortissements et provisions      | 5,2734     | -0,9666    | 0,6590     | 1,0027     | 3,1230     |
| • Dividende attribué   | 4          | 0          | 0,00       | 0,80       | 2,50       |
| <b>PERSONNEL</b>   |            |            |            |            |            |
| • Effectif moyen des salariés  | 13         | 11         | 11         | 12         | 11         |
| • Masse salariale  | 1 084 943  | 1 316 321  | 973 998    | 897 347    | 786 984    |
| • Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...) | 599 144    | 490 550    | 557 884    | 538 526    | 453 292    |

## RÉSOLUTIONS RELATIVES À L'APPROBATION DES COMPTES

### I Approbation des comptes 2021

“ L'Assemblée des Associés, après avoir entendu les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes, approuve tels qu'ils ont été présentés :

- ces rapports,
- le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Elle donne au Président quitus de sa gestion. ”

### II Affectation du résultat

“ L'Assemblée des Associés, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat distribuable de : l 859 679 €.

- Composé du report à nouveau antérieurement créditeur de l 068 673 €.
- Augmenté du résultat de l'exercice de 791 006 €.

de la façon suivante :

- à la distribution aux associés d'un dividende de 4 € par actions, soit pour les 150 000 actions composant le capital un dividende total de 600 000 €.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

- le solde en totalité en report à nouveau ainsi porté à : l 259 679 €.

Le dividende attribué aux associés, personnes morales, n'est pas éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'Assemblée des associés prend acte de ce que, les montants des dividendes mis en distribution, au titre des années précédentes, ont été les suivants :

Exercice 2018 : 0,80 €

Exercice 2019 : 0,00 €

Exercice 2020 : 0,00 €

L'Assemblée des associés prend acte que les comptes de l'exercice ne comportent pas de dépenses et charges, visées à l'art 39-4 du code général des impôts. ”

### III Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes

“ L'Assemblée des Associés, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 21 des statuts et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport. ”

### IV Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

“ L'Assemblée des Associés désigne, conformément à l'article 22 des statuts, en qualité de Commissaire aux Comptes :

- Titulaire : Ernst and Young Audit – Tour First, 1-2 Place des Saisons 92 400, Courbevoie - Paris La Défense I
- Suppléant : Auditex – Tour First, 1-2 Place des Saisons 92 400, Courbevoie - Paris La Défense I

et ce, pour une durée de 6 ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée des Associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027. ”

### V Pouvoirs pour les formalités

“ L'Assemblée des Associés donne tous pouvoirs à Patrick Leroy à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôt et de signer tous actes afférents aux décisions ci-dessus adoptées. ”



SUIVEZ L'ACTUALITÉ D'AGRICA ÉPARGNE  
[www.agricaepargne.com](http://www.agricaepargne.com)

## RAPPORT DE GESTION

# 2021

Ce document et son annexe s'inscrivent dans le cadre de l'établissement et de la présentation des comptes sociaux d'AGRICA ÉPARGNE et ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou une sollicitation de vente. Ils ne peuvent être assimilés à un conseil en investissement.

Après l'approbation des comptes sociaux par les associés et conformément aux dispositions légales et réglementaires les documents sus-évoqués feront l'objet de formalités de publicité.